

RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200F CFA

www.adiac-congo.com

N° 4485 VENDREDI 14 AVRIL 2023

ASSAINISSEMENT DE KINSHASA

Les travailleurs de la Raskin en grève



Radio Okapi Ph. John Bempengo

Le personnel de la Raskin exige le départ de l'actuel comité de gestion

Lundi dernier, le directeur général de la Régie d'assainissement de Kinshasa s'est vu refuser l'accès à son bureau par les travailleurs en colère qui exigeaient sa démission. La délégation syndicale demande la prise en compte des revendications des travailleurs, notamment le départ du comité de gestion actuel pour incompétence et le paiement des salaires avec le nouveau barème.

Page 3

CONCERT AU STADE DES MARTYRS

Félix Wazekwa s'affiche dans la ville



Félix Wazekwa s'affiche dans la ville pour son concert au stade des Martyrs/DR

Cela ne fait plus l'ombre d'un doute, Félix Wazekwa est bel et bien à l'affiche au stade des martyrs, la mode du moment. Des panneaux géants, dont l'un érigé en plein boulevard, au niveau de la 16e rue à Limete, annoncent la tenue du spectacle du leader de Cultur'a Pays-vie pour le 12 août prochain.

Page 2

ACCÈS POUR TOUS À L'ÉLECTRICITÉ

La Corap relève le besoin d'investissement pour la production de l'énergie



Le siège de la Snel à Kinshasa

La Coalition des organisations de la société civile pour le suivi des réformes et de l'action publique (Corap) s'est réjouie de l'impact de la campagne de plaidoyer pour l'accès de tous à l'énergie, dans la ville de Kinshasa et à travers le territoire na-

tional, lancée depuis février dernier. Le Parlement qui s'est saisi de la situation a mené une action à travers l'interpellation du directeur général de la Société nationale d'électricité, a souligné la Corap.

Page 3

VIE DES CLUBS

Mazembe en pleine révolution

Le TP Mazembe de Lubumbashi est en pleine révolution après sa déroute en phase des groupes de la Coupe de la Confédération où il a comptabilisé cinq défaites et une seule victoire à domicile.

Le staff reconstitué, l'effectif du club va également subir un profond changement. Moïse Katumbi veut voir un nouveau Mazembe avec la touche du technicien sénégalais, Lamine Ndiaye.

Page 4

ÉDITORIAL

Vecteur

Segment important dans la politique nationale de diversification de l'économie, le tourisme doit désormais compter parmi les piliers sur lesquels le pays devra s'appuyer comme un vecteur d'emplois et de création de richesse. Ce secteur plein d'avenir, au regard de la diversité des sites dont regorge le pays, offre en outre l'opportunité d'une plus grande ouverture du Congo au monde extérieur.

L'arrivée, pour la première fois d'un bateau de croisière à Pointe-Noire avec à son bord près de deux cents voyageurs, et la fréquence en progression constante des bateaux et des touristes sur les sites de Conkouati, de Nouabalé-Ndoki ou encore sur les berges du fleuve Congo, à Ngabé, annoncent l'avènement de l'écotourisme. Ils préfigurent en même temps de la place croissante qu'occupera à terme le tourisme au sens large dans le développement économique du Congo.

Si une nouvelle ère de l'histoire du tourisme semble être inaugurée aujourd'hui, en témoignent les statistiques des fréquentations des endroits cités, attirer davantage des visiteurs reste un défi à relever par les gestionnaires de ce secteur. C'est dire que créer des voies favorisant l'accès facile à ces sites et construire des structures d'accueil dans ces lieux doivent être au cœur des préoccupations des pouvoirs publics.

Réussir l'ambition de promouvoir la destination Congo cadre aussi avec la mise en place d'une politique permettant de faire du tourisme intérieur notamment une locomotive d'autres secteurs tels que le transport, l'hôtellerie et l'artisanat. Il s'agit également de vulgariser, au plan local, les sites répertoriés, d'identifier les visiteurs cibles, d'instaurer des partenariats avec des agences spécialisées dans le domaine, mais aussi et surtout de cerner ce que les touristes cherchent à découvrir.

Le Courrier de Kinshasa

CONCERT AU STADE DES MARTYRS

Félix Wazekwa s'affiche dans la ville

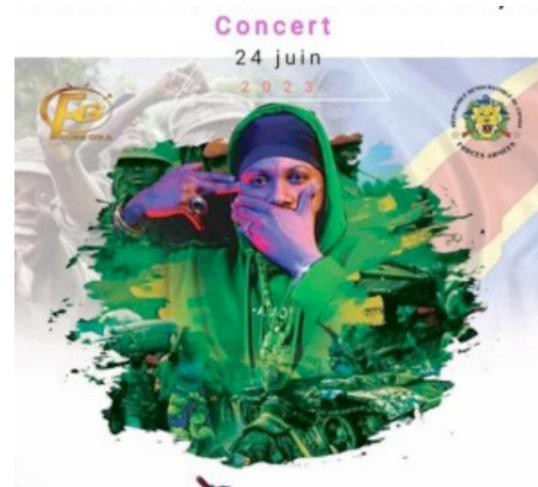
Des panneaux géants, dont l'un érigé en plein boulevard, au niveau de la 16e rue, à Limete, annoncent la tenue du spectacle du leader de Cultur'a Pays-vie pour le 12 août prochain.

Cela ne fait plus l'ombre d'un doute. Félix Wazekwa est bel et bien à l'affiche au stade des Martyrs, la mode du moment. Il semble que Fabregas soit déjà parmi les invités de ce concert où, selon certaines indiscretions, le Quadra Korman ne manquera pas de participer. En effet, comment pourrait-il en être autrement dès lors que Eau pure, le featuring qui semble avoir scellé la paix et l'amitié retrouvée en S'Grave et Koffi Olomide est inscrit dans le répertoire du 12 août ! Ainsi, d'une certaine manière, ce sera aussi l'occasion pour Koffi de jauger le terrain.

La course pour le stade des Martyrs semble être devenue la norme. En effet, depuis que Wenge Musica 4x4 s'y était produit, le 30 juin 2022, prouvant à la face du monde son incroyable cote de popularité, y jouer semble être devenu une sorte d'unité de mesure. Si pour plusieurs, cela tenait plus à un effet de nostalgie des mélomanes pour la formation musicale qui n'existe plus qu'autre chose, désormais se produire au stade des Martyrs a pris une toute autre tournure. En effet, les autres musiciens de groupes actifs dont la plupart des leaders sont des stars à part entière ont eu comme un sursaut d'orgueil et veulent aussi s'y mesurer à tout prix, même si cela n'est pas toujours dit clairement.

Fally a donné le ton

Le premier à avoir osé c'est El Maravilloso, Fally Ipupa. Son carton du 29 octobre avait de quoi faire rougir plus d'un mais surtout a été perçu comme une sorte de défi à relever. Et pour d'aucuns, ce fut une sorte d'encouragement à tenter aussi l'aventure. Qu'importe le sort, le tout serait de risquer de prendre le taureau par les cornes. D'où la résolution assez ambitieuse d'Héritier Watanabe de s'engager dans l'arène avec son concert du 25 décembre. La date avait créé la polémique ! L'on ne pensait pas que les Kinois auraient fait fi de la tradition qui veut que Noël se fête en famille et pas dans un concert, et qui plus est au stade des Martyrs. Le succès n'était pas celui escompté, sûrement pas à la Fally Ipupa, fallait pas rêver, mais ce n'était pas un flop total non plus. Héritier Wata a son public, c'est déjà ça !



Ferre Gola en concert, le 24 juin, au stade des Martyrs/DR

Le prochain à s'être annoncé pour le stade des Martyrs, c'est Ferre Gola. Tout comme ses prédécesseurs susmentionnés, il s'y produira, lui aussi, pour la première fois de sa carrière en tant que patron de la Jet 7. Une épreuve que l'orchestre se prépare à relever, le 24 juin.

Quoiqu'il en soit, si jouer au stade des Martyrs passe pour un effet de mode à respecter à tout prix, les musiciens qui s'y engagent en cette période ne sont pas les premiers. Avant eux, d'autres stars ont osé s'y produire, quitte à vouloir prouver leur notoriété qu'ils estimaient à même de remplir ses 80 000 places. Du reste, en considérant la démographie de Kinshasa, ce n'est pas fou de s'y hasarder. Et, les motivations d'alors n'étaient pas autant marquées par la concurrence mais beaucoup plus par un besoin de contenter le plus de mélomanes. C'était bien plus question de donner la chance à un maximum de fans de participer à leurs concerts que de chercher à prouver une prétendue suprématie. Quoique les rivalités mais pas aussi virulentes que de nos jours aient toujours existé. King Kester Emeneya, Bébé Tshanda, Koffi Olomide, Werrason, J.B Mpiana et Papa Wemba sont les leaders kinois qui ont déjà pris le parti de jouer au stade mythique de Kinshasa. Le tenant pour un pari d'abord personnel avant d'être un défi.

Nioni Masela

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (chef de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédaction en chef délégué : Quentin Loubou
Dorly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain
Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba

Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Ange Pongault
Adjoint à la direction : Kiobi Abira
Bermely Ngayouli, Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Arcade Bikondi, Emeline Loubayi, Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Armelle Mounzeo

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialo, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Mombelélé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint : Elvy Bombete
Coordonnateur : Rachyd Badila

Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

ACCÈS POUR TOUS À L'ÉLECTRICITÉ

La Corap relève le besoin d'investissement pour la production de l'énergie

La Coalition des organisations de la société civile pour le suivi des réformes et de l'action publique (Corap) s'est réjouie de l'impact de la campagne de sensibilisation et de plaidoyer pour l'accès de tous à l'énergie, dans la ville de Kinshasa et en République démocratique du Congo (RDC), qu'elle a lancée depuis février dernier.

La campagne « a touché les différentes parties prenantes du secteur, à savoir la présidence de la République, le gouvernement, la Société nationale de l'électricité (Snél) ainsi que le Parlement qui s'est saisi de la situation et qui a mené l'action parlementaire à travers l'interpellation du directeur général de la Snél », a souligné la Corap.

Ce regroupement d'organisations non gouvernementales encourage vivement les députés à renforcer le contrôle parlementaire au-delà de la Snél, « pour trouver des solutions réelles et durables permettant de résoudre le problème d'accès à l'électricité dans la ville de Kinshasa, ainsi que sur l'ensemble du territoire national ».

La Corap a travaillé dans le monitoring du secteur de l'énergie depuis plusieurs années. Aussi invite-t-elle, par conséquent, les élus du peuple à prendre la question de l'électrification sur plusieurs di-

mensions. Il s'agit, selon elle, de veiller à la bonne gouvernance dans les différentes institutions du secteur en commençant par la Snél pour qu'elle soit à même d'avoir des ressources suffisantes pour assurer la gestion et exécuter la politique de maintenance de ses infrastructures ; et à ce que cette société et d'autres institutions ne continuent plus d'être des vaches à lait dans lesquelles les ministères de tutelle ou toutes autres autorités ponctionnent des fonds pour des objectifs autres que ceux de ces institutions. « Il est évident que ce sont, entre autres, ces pratiques qui ont contribué à mettre par terre les entreprises publiques en RDC », a souligné la Corap.

Elle voudrait également que les députés nationaux veillent à ce que les politiques ne se mêlent plus de la gestion de ces institutions afin que les mandataires soient effectivement responsables et redevables pour



L'affiche d'une manifestation prévue devant le siège de la Snél pour réclamer l'accès de la population à l'électricité DR

« pour trouver des solutions réelles et durables permettant de résoudre le problème d'accès à l'électricité dans la ville de Kinshasa, ainsi que sur l'ensemble du territoire national ». « Il est évident que ce sont, entre autres, ces pratiques qui ont contribué à mettre par terre les entreprises publiques en RDC ». « Il y a donc nécessité que le Parlement pose certaines questions au gouvernement, à travers notamment le ministère des Ressources hydrauliques et Electricité »

leurs actes de gestion et que le gouvernement paie les dettes de la consommation de l'énergie par les institutions, faute de quoi les entreprises sont handicapées dans leur bon fonctionnement, le cas de la Snél et même de la Régideso. Bien au-delà, la Corap estime que le plus grand problème qui ne favorise pas l'accès pour tous à l'électricité dans le pays est le fait que la demande en énergie est largement supérieure à l'énergie disponible produite par les barrages d'Inga 1 et 2, Zongo et autres. « Il y a donc nécessité que le Parlement pose certaines questions au gouvernement, à travers notamment le ministère des Ressources hydrauliques et Electricité », a souligné cette plate-forme. « Pourquoi certains projets dont les études, notamment celles d'impacts environnementaux et sociaux, ont été validées (Kinshasa solar city, centrale hydrolienne à Kinsuka) mais n'obtiennent pas les autorisations nécessaires pour démarrer ? », se demande la Corap, qui se pose également de nombreuses questions sur la situation énergétique dans le pays.

Lucien Dianzenza

RÉGIE D'ASSAINISSEMENT DE KINSHASA

Les travailleurs poursuivent leur grève

Lundi dernier, le directeur général de la Régie d'assainissement de Kinshasa (Raskin) s'est vu refuser l'accès à son bureau par les travailleurs en colère qui exigeaient sa démission.

La délégation syndicale de la Raskin exige la prise en compte des revendications des travailleurs pour donner un mot d'ordre contraire au débrayage constaté sur les dépotoirs et autres lieux de transferts d'immondices à travers la ville.

Au cours d'une rencontre interministérielle le 11 avril, la commissaire générale chargée de l'Environnement (ministère de tutelle), le ministre provincial des Finances, le Comité de gestion de la Raskin ainsi que la délégation syndicale de ce service, les syndicalistes sont revenus sur les revendications des travailleurs. Il s'agit notamment du départ du comité de gestion actuel pour incompétence et du paiement des salaires avec le nouveau barème.

Des sources indiquent que lors de cette réunion, le directeur général de la Raskin a été incapable de donner sa ver-



Des immondices dans une station de transfert

sion des faits. « Il a balbutié sans dire quelque chose de consistant, à la grande déception de l'assistance », ont noté ces sources. Le directeur

technique, quant à lui, s'est fait huer par les participants à la suite d'une courte intervention. Pour désamorcer cette bombe qui couve, la commissaire gé-

nérale à l'Environnement a demandé aux syndicalistes d'accepter de travailler encore avec ce comité de gestion. Le ministre des Finances a, pour

sa part, sollicité deux semaines à la délégation des travailleurs pour régler la question des salaires des agents. En réaction, la délégation syndicale a promis de poursuivre la grève jusqu'à la résolution des revendications des travailleurs.

Cette grève, note-t-on, a déjà un impact négatif à travers la ville de Kinshasa où les immondices ont même envahi certaines artères près des décharges qui sont débordées. Dans la commune de Kintambo, par exemple, le débordement de la station de transfert des déchets appelée Bangala suscite la curiosité et le désarroi. La population, venue nombreuse à la vue de la presse sur le lieu, le 12 avril, a tout simplement exigé la délocalisation de ce dépotoir, faute d'évacuation d'immondices accumulées. Cette grève, rappelle-t-on, a commencé le 7 avril.

L.D.

VIE DES CLUBS

Mazembe en pleine révolution

Le Tout-Puissant Mazembe de Lubumbashi est en pleine révolution après sa déroute en phase des groupes de la Coupe de la Confédération où il a comptabilisé cinq défaites et une seule victoire à domicile.

Au lendemain de l'élimination de Mazembe de la Coupe de la Confédération, son président, Moïse Katumbi, a lancé le changement, avec le retour de l'entraîneur franco-sénégalais, Lamine Ndiaye, qui avait offert au club le trophée de la Ligue des champions en 2009 et la première finale d'un club africain en Coupe du monde des clubs. Le staff technique se compose donc de l'entraîneur principal Lamine Ndiaye, des assistants Alexandre Jurain et Pampophile Mihayo Kazembe conservé de l'ancien staff où il était l'entraîneur principal, du préparateur physique Mathieu Mansutier et de Robert Kidiaba Muteba, l'entraîneur des gardiens de but des Corbeaux depuis belle lurette.

Le staff reconstitué, l'effectif du club va également subir un profond changement. Moïse Katumbi y tient, déçu par le comportement des joueurs au cours de la phase des groupes. Mazembe a ressemblé à un club quelconque, sans ambition, en total déphasage de sa glorieuse histoire. Le chairman veut voir un « nouveau »

Mazembe, avec la touche du technicien franco-sénégalais. Moïse Katumbi l'a fait savoir aux joueurs lors d'une brève réunion, avec des mots assez durs et un peu d'indignation. « Il y a beaucoup de tri-cheurs parmi vous. Il y a des joueurs qui sont bons, mais dans la tête, ils sont pourris. Pour eux, la qualification ne signifie absolument rien. Certains ne connaissent pas la valeur du maillot noir et blanc qu'ils portent », a-t-il déclaré, exigeant désormais la discipline de la part des joueurs. Moïse Katumbi a voulu que ceux-ci soient soumis à un test de Lamine Ndiaye et ceux qui ne feront pas partie du groupe retenu par le nouveau coach ne s'en prendront qu'à eux-mêmes. Ce sont donc à



Moïse Katumbi Chapwe avec Lamine Ndiaye et Mihayo Kazembe

«Mazembe traverse une période difficile, de turbulences. On est là, tous ensemble, pour se donner la main et essayer de rebondir le plus rapidement possible. N'allons pas vite en besogne. Faisons d'abord l'état des lieux et on verra. De toute façon, quand on s'appelle Mazembe, on joue toujours pour gagner, même si actuellement les résultats ne sont pas là »,

ces mesures drastiques que le chairman soumet le club de Lubumbashi, avec l'objec-

tif de le retrouver dans l'élite du football continental. Pour sa part, Lamine Ndiaye a mis l'accent sur les valeurs et

la notoriété du club. «Mazembe traverse une période difficile, de turbulences. On est là, tous ensemble, pour se

donner la main et essayer de rebondir le plus rapidement possible. N'allons pas vite en besogne. Faisons d'abord l'état des lieux et on verra. De toute façon, quand on s'appelle Mazembe, on joue toujours pour gagner, même si actuellement les résultats ne sont pas là », a-t-il confié lors de son retour.

Martin Engimo

VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

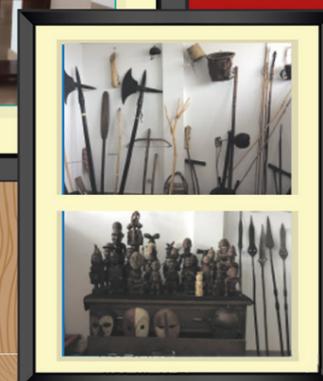
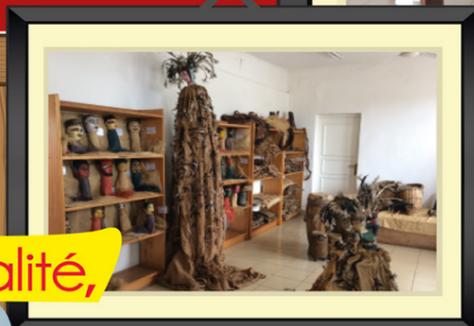
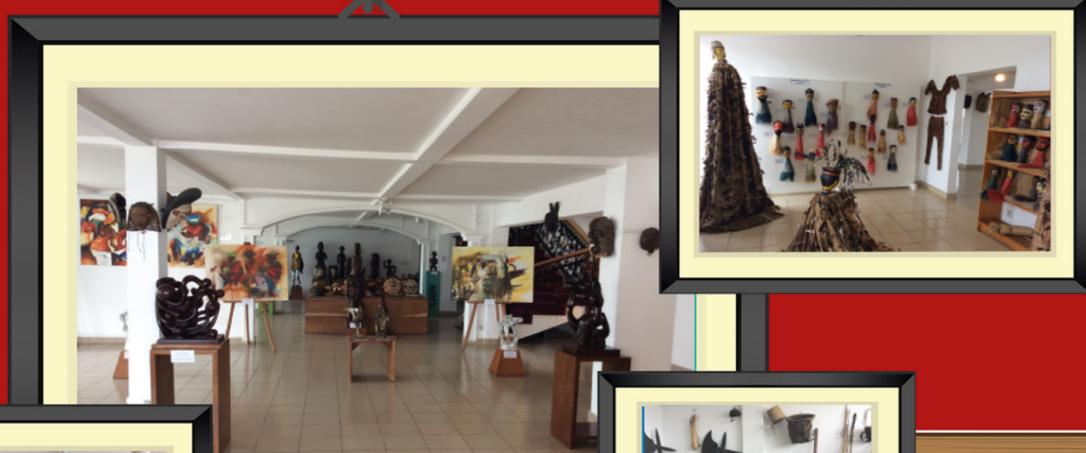
Musée du Bassin du Congo

de LUNDI
à VENDREDI (9h-17h)
et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES PEINTURES

CÉRAMIQUES MUSIQUE



L'art dans sa **Généralité,**
de la **Tradition**
à la **Modernité**

Situé sur **84 Boulevard Denis Sassou Nguesso**
immeuble les manguiers (Mpila)
dans l'enceinte des **Dépêches de Brazzaville**

SOMALIE

Le chef de l'ONU appelle à une aide humanitaire d'urgence pour prévenir la crise

Le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, a conclu sa visite de deux jours en Somalie. Il a appelé les donateurs à intensifier l'aide humanitaire pour prévenir la crise dans ce pays où le risque de famine est toujours imminent.

Antonio Guterres, qui est arrivé mardi en Somalie pour une visite surprise, a évoqué le besoin urgent d'agir maintenant afin d'éviter une catastrophe en raison de la sécheresse qui sévit dans le pays.

«D'ici juin, 6,5 millions de Somaliens devraient faire face à des niveaux élevés d'insécurité alimentaire aiguë. Le risque de famine est donc toujours présent», a-t-il indiqué aux journalistes présents à Mogadiscio, la capitale de la Somalie, à la fin de sa visite.

Il a déclaré que la situation actuelle était une fois de plus alarmante, ajoutant que le changement climatique faisait des ravages en Somalie, qui a connu cinq mauvaises saisons des pluies consécutives.

«C'est sans précédent. Une sécheresse dévastatrice a déjà entraîné la perte tragique de 43 000 vies rien qu'en 2022. Elle a entraîné le déplacement de 1,4 million de Somaliens, dont 80% de femmes et d'enfants», a souligné M. Guterres.

Le secrétaire général des Nations unies a expliqué que la hausse des prix des denrées alimentaires aggravait la faim et la malnutrition et que la sécheresse poussait les communautés pauvres et vulnérables au bord de la famine.

«Une aide humanitaire d'urgence est nécessaire pour environ 8,3 millions de Somaliens.



«Une aide humanitaire d'urgence est nécessaire pour environ 8,3 millions de Somaliens. Nous devons agir maintenant pour éviter une catastrophe»

Nous devons agir maintenant pour éviter une catastrophe», a poursuivi Antonio Guterres. Il s'est rendu à Baidoa (Sud-Ouest) et s'est entretenu avec des familles qui ont perdu leurs moyens de subsistance à cause de la sécheresse et de l'insécurité.

Il a appelé les donateurs à faire

preuve de solidarité avec les Somaliens en ces temps difficiles car 8,25 millions de personnes ont besoin d'une aide humanitaire et de protection vitale en raison des chocs climatiques, dont cinq années consécutives de mauvaises saisons des pluies et de conflits prolongés.

La communauté internationale a la responsabilité et l'intérêt de soutenir la Somalie avec les ressources nécessaires pour vaincre le groupe al-Shebab, renforcer la résilience, stabiliser les zones libérées et fournir une aide humanitaire indispensable, a affirmé Antonio Guterres.

Le Plan de réponse humanitaire 2023 de l'Organisation des Nations unies (ONU), qui vise à réunir 2,6 milliards de dollars, n'est financé qu'à 15%. Le secrétaire général des Nations unies a déclaré qu'il était inacceptable que les Somaliens, qui n'ont qu'une infime responsabilité dans l'essor de la crise climatique, subissent son terrible impact au moment même où ils commencent à sortir de plusieurs années de conflit et d'insécurité.

Le chef de l'ONU a salué les efforts du président somalien, Hassan Sheikh Mohamud, pour faire progresser la paix et la sécurité, et a souligné l'importance d'une collaboration étroite avec les Etats fédérés en vue de contrer les menaces d'al-Shebab.

Malgré les défis, le peuple somalien continue de faire preuve d'une force et d'une résilience énormes, a noté Antonio Guterres.

«L'ONU s'est engagée à soutenir les efforts nationaux et régionaux pour protéger les droits de l'Homme et lutter contre le terrorisme et l'extrémisme violent, y compris par le biais de la Mission de transition de l'Union africaine», a-t-il rappelé.

Il a également appelé à une pleine participation des femmes et des jeunes somaliens à la vie politique ainsi qu'à la révision constitutionnelle.

Xinhua

GOLFE DE GUINÉE

Les pirates veulent à nouveau faire de la région un point noir des armateurs

Alors que les attaques semblaient baisser dans la région grâce aux efforts conjoints des pays côtiers et d'Etats européens, des actes de piraterie ont repris sur la route maritime cruciale bordant des pays riches en hydrocarbures, qui s'étend sur 5 700 kilomètres entre le Sénégal et l'Angola. Des bandes criminelles nigérianes sont à l'origine de la plupart des assauts décriés par la communauté internationale.

La dernière attaque en date a été perpétrée le 10 avril dans la voie de livraison essentielle. Elle est attribuée à « des personnes non identifiées » qui ont investi, à quelque 550 kilomètres au large de la Côte d'Ivoire, un navire-citerne immatriculé à Singapour. Selon les responsables de cette embarcation, vingt membres d'équipage de diverses nationalités se trouvaient à bord du Success 9 lorsque des individus sont montés à son bord.

L'Autorité maritime et portuaire de Singapour, qui a confirmé cette information, assure travailler en étroite collaboration avec le propriétaire du navire, de même qu'avec le Centre de coordination des secours maritimes de la région de Monrovia et le Centre de commandement et de contrôle de Changi de Singapour « pour examiner la situation et apporter l'assistance nécessaire ».

Outre cela, et pas plus longtemps qu'en mars dernier, des pirates se sont emparés d'un pétrolier da-

nois au large de Pointe-Noire, en République du Congo, enlevant six membres d'équipage avant d'abandonner le navire. Il s'agissait du Monjasa Reformer, battant pavillon libérien, qui avait été attaqué par une embarcation de pirates alors qu'il se trouvait à 140 milles marins au large du port congolais.

Il avait fallu attendre près d'une semaine pour que le navire soit repéré par un drone patrouilleur français en haute mer, déployé par Paris dans le cadre de sa mission anti-piraterie Corymbe. Le constat qui a été fait est que sur les dix marins qui se trouvaient sur le Monjasa Reformer, trois blessés légers ont été pris en charge par un médecin militaire, mais aucun dommage n'a été constaté sur ce bateau de 135 mètres ni sur sa cargaison de carburant. Selon la mission franco-britannique MDAT-GoG (Maritime Domain Awareness for Trade Gulf of Guinea) et la marine française, ce sont cinq pirates qui avaient perpétré l'attaque.

Depuis 2021, les pirates mènent des attaques plus loin, dans les eaux internationales, selon les transporteurs. Leur violence et leurs techniques sophistiquées ont encouragé les entreprises du secteur à réclamer une présence navale étrangère plus importante, à l'image de la mission engagée il y a une décennie pour endiguer les attaques de pirates somaliens.

Appels à des patrouilles de navires de guerre

Réagissant à ces actes, Noel Choong, du Centre d'information sur la piraterie, émanant du Bureau maritime international, souhaite que des mesures drastiques soient prises pour endiguer le phénomène. « Il apparaît que les attaques graves se multiplient dans le golfe de Guinée. Nous espérons que davantage de navires de guerre internationaux équipés de moyens hélicoptères pourront patrouiller dans la zone », a-t-il déclaré.

Le Danemark, importante puis-

sance de marine marchande via son géant Maersk, fait partie des pays qui ont contribué à la chute des actes de piraterie maritime. Ses autorités avaient envoyé une frégate dans le golfe de Guinée à l'automne 2021. Ce qui a fait qu'en 2022, seulement une vingtaine d'accrochages a été recensée dans la région, selon la Maritime information cooperation & Awareness center. Il y en avait eu 52 en 2021 et 115 en 2020, à en croire l'organisme d'expertise en sûreté maritime installé à Brest, en France. L'Association danoise des armateurs estime que l'affaire du Monjasa Reformer montre que « les problèmes de piraterie au large de la côte Ouest de l'Afrique sont loin d'être résolus ». L'organisation de marine marchande s'inquiète notamment de voir les attaques repartir à la hausse, les armées occidentales se recentrant sur l'Europe avec la guerre en Ukraine. La plupart des agressions de ces dernières années sont menées par des malfrats ni-

gériens qui se lancent à l'assaut des navires à bord d'embarcations rapides. Certains ont capturé de plus grands navires de pêche qu'ils utilisent comme base pour leurs vedettes rapides afin d'effectuer des raids plus loin en mer. Dans le cadre de la lutte contre la piraterie maritime, un Nigérian, soupçonné d'être un pirate, a été reconnu coupable en février dernier par la justice danoise pour avoir mis en danger la vie de soldats lors d'une fusillade dans le golfe de Guinée. Les autorités danoises avaient rapatrié cet homme de 41 ans - qui se présente simplement comme « Lucky » - pour des raisons humanitaires puis l'avaient jugé pour des faits survenus dans les eaux internationales au large des côtes nigérianes. Il faisait partie d'un groupe de pirates ayant ouvert le feu, le 24 novembre 2021, sur un hélicoptère de la marine danoise qui patrouillait pour prévenir les actes de piraterie.

Nestor N'Gampoula



AVIS D'APPELS D'OFFRES

AAOn° 001/MEPTEN/PATN-UCP/F/23

ACQUISITION DE CINQ (05) VEHICULES 4 x 4 TOUT TERRAIN AU PROFIT DE L'UNITE DE COORDINATION DU PROJET D'ACCELERATION DE LA TRANSFORMATION NUMERIQUE RÉPUBLIQUE DU CONGO

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement de la Banque Mondiale pour financer le Projet d'Accélération de la Transformation Numérique (PATN), et a l'intention d'utiliser une partie de ce crédit pour effectuer des paiements au titre du Marché pour l'acquisition de cinq (05) véhicules 4 x 4 tout terrain au profit du PATN.

« Pour ce Marché, l'Emprunteur effectuera les paiements en recourant à la méthode de décaissement par Paiement Direct, comme définie dans les Directives de la Banque Mondiale applicables aux Décaissements dans le cadre de Financements de Projets d'Investissement »

2. Le Projet d'Accélération de la Transformation Numérique (PATN) sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour l'acquisition de cinq (05) véhicules 4 x 4 tout terrain au profit du PATN.

3. La procédure sera conduite par mise en concurrence nationale en recourant à un Appel d'Offres (AO) telle que définie dans le « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI)- Banque Mondiale version de juillet 2016, révisée en novembre 2017 et août 2018, et ouverte à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans les Règles de passation des marchés.

4. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès de l'unité de coordination du Projet d'Accélération de la Transformation Numérique (PATN), Tél : +242 05 079 21 21 ; E-mail : patncongo@gmail.com; marchespatn@gmail.com et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessous : Siège PSTAT derrière Ambassade des Etats Unis d'Amérique; Tél : +242 05 079 21 21

E-mail : patncongo@gmail.com; marchespatn@gmail.com de 8 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 00.

5. Le Dossier d'Appel d'offres en français peut être acheté par tout Soumissionnaire intéressé en formulant une demande écrite à l'adresse ci-dessous contre un paiement non remboursable de cent mille (100 000) francs CFA. La méthode

de paiement sera en espèces.

6. Les offres devront être remises à l'adresse ci-dessous au plus tard le 12 mai 2023 à 14 heures. La soumission des offres par voie électronique « ne sera pas » autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires et des personnes présentes à l'adresse mentionnée ci-dessous à le 12 mai 2023 à 14 heures 30 minutes.

7. Les offres ne doivent pas être accompagnées d'« une Garantie de l'offre ».

La simple déclaration de garantie de l'offre est acceptable dans le cadre du présent marché.

8. « Veuillez noter que le Règlement de Passation des Marchés exige que l'Emprunteur divulgue les informations sur les propriétaires effectifs du Soumissionnaire attributaire, dans le cadre de l'avis de Notification d'Attribution de Marché, en renseignant le Formulaire de divulgation des bénéficiaires effectifs inclus dans le dossier d'appel d'offres ».

9. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Nom de l'Agence d'exécution : PROJET D'ACCELERATION DE LA TRANSFORMATION NUMERIQUE(PATN)

Nom du bureau : PROJET D'ACCELERATION DE LA TRANSFORMATION NUMERIQUE(PATN)

Adresse du bureau : 254, Avenue Prosper GANDZION, centre-ville, arrondissement 3 Poto-Poto Brazzaville, République du Congo

Téléphone : (+242) 05 079 21 21

Adresse électronique : E-mail : patncongo@gmail.com; marchespatn@gmail.com.

Fait à Brazzaville le 12 avril 2023

Le Coordonnateur

Francis SECK MANGOUANI



ADIAC

Toute l'actualité
Du Bassin du Congo
EN VIDÉO



LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

☎ +336 11 40 40 56

✉ info@adiac.tv

📍 84, boulevard Denis-Sassou-N'Guessa
Brazzaville - République du Congo

www.adiac.tv



COOPÉRATION

Le Canada salue les « multiples » réformes menées au Maroc

Le président du Sénat canadien, George F. Furey, s'est entretenu le 12 avril, au Maroc, avec le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita.

En visite de travail au Maroc, le président du Sénat canadien, George F. Furey, à la tête d'une forte délégation parlementaire, a salué les multiples réformes menées sous le leadership du roi Mohammed VI, « pour un Maroc plus prospère, inclusif, durable et ambitieux ».

A l'issue d'un entretien avec le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains de l'étranger, Nasser Bourita, le président du Sénat canadien a remercié le royaume du Maroc pour sa « contribution indispensable » à l'ordre international, à travers ses efforts dans la lutte contre le terrorisme et « son engagement sur les droits humains, en particulier, l'égalité des genres ».

George F. Furey s'est dit également encouragé par « l'augmentation du commerce bilatéral entre les deux pays et le potentiel



Nasser Bourita et George F. Furey

Le président du Sénat canadien a remercié le royaume du Maroc pour sa « contribution indispensable » à l'ordre international, à travers ses efforts dans la lutte contre le terrorisme et « son engagement sur les droits humains, en particulier, l'égalité des genres »

de croissance économique mutuellement bénéfique, en particulier dans les secteurs de l'agriculture, de l'aérospatial, de l'éducation, des infrastructures et des technologies vertes ».

Selon lui, le Maroc, « grâce à ses liens étroits avec l'Europe et l'Afrique et à son positionnement stratégique, peut servir de tremplin vers le vaste continent africain pour les entreprises canadiennes, tout comme le Canada offre une passerelle bilingue pour les entreprises marocaines vers le marché Nord-américain ».

La délégation canadienne a eu également des entretiens avec le président de la Chambre des représentants, Rachid Talbi Alami, et le président de la Chambre des conseillers, Enaam Mayara.

Yvette Reine Nzaba

CHANGEMENT DE NOM

On m'appelle Biangana Rosalie. Je désire être appelée désormais Biangana Vouka Rosalie.

N.B : Vouka est le nom de mon défunt père

Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra s'opposer dans un délai de trois mois.

AGENCE D'INFORMATION
D'AFRIQUE CENTRALELES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLELE COURRIER
DE KINSHASALES DÉPÊCHES
DU BASSIN DU CONGO

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

ADIAAC
NEWSLETTER

L'information du congo
et de sa région en un clic !

Identifiez-vous gratuitement pour recevoir
la newsletter et restez informé des
principaux faits marquants de l'actualité

NÉCROLOGIE



Les familles Boumpoutou, Nganga, la grande famille Bala ba Kwimba et Bichi Kahounga ont le regret d'informer les parents, amis et connaissances du rappel à Dieu de leur soeur, mère et grand-mère, Joséphine Ngongo allas José, survenu le 1er avril 2023 à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient à Bacongo, dans la rue Raymond Paillet au n°596, croisement de la rue Kitengué et de l'avenue Charles-de-Gaulle.

La date de l'inhumation est fixée ce Samedi 15 avril, selon le programme ci-après:

10h00 : Levée de corps à la morgue municipale du CHU ;

10h30 : Arrivée du corps au domicile familial

12h00 : Messe de requiem en la paroisse Jésus Réssuscité au Pl. des 15ans

14h00 : Départ pour le cimetière de Ntoula

17h00 : Fin de la cérémonie.

BURUNDI

Le FMI annonce une aide de 261 millions de dollars

Dans un communiqué publié le 10 avril, le Fonds monétaire international (FMI) a annoncé avoir trouvé un accord de financement avec le gouvernement burundais.

Le financement de 261 millions de dollars sur quarante mois permettra au Burundi de relancer son économie. C'est la première fois en huit ans que le FMI accorde un prêt à ce pays. Dans le cadre de cet accord, une délégation du FMI conduite par Mame Astou Diouf a eu plusieurs entrevues avec les membres du gouvernement. Le financement s'inscrit dans le cadre de la Facilité élargie de crédit avec un accès de 261,7 millions de dollars. L'accord est pour le moment en cours de valida-

tion par le Conseil d'administration du FMI.

Selon Mame Astou Diouf, l'accord de prêt vise « à soutenir une politique de réformes visant à rétablir la soutenabilité extérieure et la soutenabilité de la dette tout en permettant la reprise économique face aux chocs ».

Plusieurs autres pays afri-

cains ont également bénéficié de cet accompagnement, à l'image de la Côte d'Ivoire, du Bénin, etc.

Signalons que l'économie du Burundi a été secouée par de nombreux événements qui ont stoppé sa croissance, notamment la covid-19, aléas climatiques, pénurie d'engrais pour l'agriculture, le conflit russo-ukrainien,

etc. À cela s'ajoutent les tensions politiques à l'intérieur du pays.

En effet, le président burundais, Evariste Ndayishimiye, soupçonne des tentatives de « coup d'Etat ». Dans la foulée, il a nommé, le 7 septembre dernier, son ancien ministre de l'Intérieur, Gervais Ndirakobuca, comme Premier ministre.

Conséquence, les déséquilibres macroéconomiques se sont amplifiés. C'est dans ce contexte que le Burundi avait fait une demande d'aide auprès du FMI au mois d'octobre dernier. Le pays était confronté à une diminution de ses réserves de change.

Pour rappel, les aides des organisations internationales au gouvernement burundais avaient été suspendues, en guise de sanctions, après des violences à connotation politique en 2016.

Yvette Reine Nzaba

« Soutenir une politique de réformes visant à rétablir la soutenabilité extérieure et la soutenabilité de la dette tout en permettant la reprise économique face aux chocs »

AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Une croissance de 3,6% en 2023

La croissance économique en Afrique subsaharienne ralentira à 3,6% en 2023, puis accélérera à 4,2% en 2024, a déclaré le Fonds monétaire international (FMI) dans son rapport sur les perspectives de l'économie mondiale publié mardi.

Prévoyant une reprise difficile pour la plupart des économies mondiales en raison de l'impact de la pandémie de covid-19 et de la crise ukrainienne, le FMI a estimé que pour les marchés émergents et les économies en développement, les perspectives économiques sont en moyenne plus fortes que pour les économies avancées, bien qu'elles varient plus largement d'une région à l'autre.

Cinq pays exportateurs de pétrole de l'Afrique subsaharienne, à savoir le Nigeria, l'Angola, le Gabon, le Tchad et la Guinée équatoriale enregistrent un taux de croissance combiné de 3,2% en 2023 et de 3% en 2024, selon le FMI. Parmi ces cinq pays exportateurs de pétrole et l'ensemble de l'Afrique subsaharienne, la Guinée équatoriale est le seul pays dont l'économie devrait se contracter de 1,8% en 2023 et de 8,2% en 2024.

Le Sénégal, en Afrique de l'Ouest, devrait enregistrer la plus forte croissance de l'Afrique subsaharienne, soit 8,3% en 2023, et une croissance à deux chiffres de 10,6% en 2024, tandis que le Nigeria, la plus grande économie d'Afrique, devrait afficher des taux de croissance de 3,2% et 3% en 2023 et 2024 respectivement. L'Afrique du Sud, l'une des économies les plus industrialisées d'Afrique, devrait croître de 0,1%

en 2023 et de 1,8% en 2024, selon le rapport du FMI.

D'après les projections du FMI, six pays africains à faible revenu, à savoir l'Éthiopie, la Tanzanie, la République démocratique du Congo, l'Ouganda, le Burkina Faso et le Mali, afficheront des taux de croissance supérieurs à 5% en 2023 et 2024, tandis que parmi les pays à revenu intermédiaire, le Sénégal, la Côte d'Ivoire et le Kenya devraient être en tête du peloton avec des taux de croissance de

8,3%, 6,2% et 5,3% respectivement en 2023.

« Dans les pays en développement à faible revenu, le produit intérieur brut devrait augmenter de 5,1%, en moyenne, au cours de la période 2023-2024, mais la croissance projetée du revenu par habitant n'est que de 2,8% en moyenne au cours de la période 2023-2024, ce qui est inférieur à la moyenne des économies à revenu intermédiaire (3,2%) et donc en deçà de la trajectoire nécessaire pour que les niveaux de vie convergent avec ceux des économies à revenu intermédiaire », a indiqué le FMI. Le Fonds a ajouté que plus d'un an après le début de la crise ukrainienne et l'apparition de variants plus contagieux du nouveau coronavirus, de nombreuses économies continuent d'absorber les chocs, tandis que le récent resserrement des conditions financières mondiales entrave également la reprise.

« En conséquence, de nombreuses économies devraient connaître un ralentissement de la croissance des revenus en 2023, dans un contexte de hausse du chômage [...]. A moyen terme, les perspectives de croissance semblent plus sombres qu'elles ne l'ont été au cours des dernières décennies », a conclu le FMI.

Xinhua

« Dans les pays en développement à faible revenu, le produit intérieur brut devrait augmenter de 5,1%, en moyenne, au cours de la période 2023-2024, mais la croissance projetée du revenu par habitant n'est que de 2,8% en moyenne au cours de la période 2023-2024, ce qui est inférieur à la moyenne des économies à revenu intermédiaire (3,2%) et donc en deçà de la trajectoire nécessaire pour que les niveaux de vie convergent avec ceux des économies à revenu intermédiaire »

TCHAD

L'Ocha annonce un plan humanitaire de 674 millions de dollars

Le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (Ocha) des Nations unies a lancé, le 12 avril, un plan d'aide humanitaire de 674 millions de dollars américains pour aider 4,4 millions de personnes au Tchad.

« Les Nations unies et nos partenaires, ainsi que le gouvernement, ont lancé notre plan de réponse humanitaire pour cette année », a indiqué l'Ocha.

Le bureau a précisé que le nombre de personnes dans le besoin au Tchad a augmenté d'environ 800 000 par rapport à l'année dernière, pour un total de 6,9 millions, y compris les réfugiés, les rapatriés et les personnes déplacées à l'intérieur du pays.

Cette augmentation est due aux inondations dévastatrices de l'année dernière, à l'insécurité, au changement climatique, aux conséquences économiques de la pandémie de covid-19 et au conflit en Ukraine qui affecte les prix des denrées alimentaires.

Selon l'institution humanitaire, cette augmentation est due aux inondations dévastatrices de l'année dernière, à l'insécurité, au changement climatique, aux conséquences économiques de la pandémie de covid-19 et au conflit en Ukraine qui affecte les prix des denrées alimentaires.

« Sans aide d'urgence, nous prévoyons que près de 1,5 million de personnes seront en situation d'insécurité alimentaire pendant la période de soudure qui commence en juin », a prévenu l'Ocha.

En outre, l'institution a insisté sur la nécessité d'un financement suffisant pour l'appel de cette année, ajoutant que son plan de réponse humanitaire pour 2022 n'était financé qu'à 60 %, ce qui a permis aux humanitaires de venir en aide à 2,2 millions de personnes.

Y.R.Nz.

FORCE PUBLIQUE

Le Parlement autorise le relèvement de l'âge de la retraite

Le Sénat et l'Assemblée nationale ont approuvé, au cours de leur session ordinaire respective qui s'est achevée le 11 avril, à Brazzaville, les lois visant le relèvement de l'âge de la retraite pour les policiers, gendarmes et militaires.



Une vue des parlementaires/Adiac

Parmi les textes adoptés, il y a la loi modifiant et complé-

tant certaines dispositions de la loi n° 7-2011 du 2 mars 2011 portant statut spécial des personnels de la police

nationale, notamment son article 97. En effet, le nouvel article 97 allonge de cinq ans les limites d'âge et de temps de service pour l'admission à la retraite de toutes les catégories des personnels de la police nationale.

Selon le nouveau texte, l'âge de départ pour la retraite des personnels de police sera désormais de 55 ans pour les sous-officiers subalternes; 58 ans pour les sous-officiers supérieurs; 60 ans pour les officiers subalternes; 65 ans pour les officiers supérieurs et 70 ans pour les officiers généraux. Les deux chambres du Parlement ont également adopté la loi modifiant et complétant certaines dispositions de l'ar-

ticle 98 de la loi n° 10-2021 du 27 janvier 2021 portant statut général des militaires et des gendarmes. L'article 98 nouveau allonge aussi de cinq ans les limites d'âge et de temps de service pour l'admission à la retraite de toutes les catégories des personnels de l'armée et de la gendarmerie.

L'âge de départ pour la retraite des militaires et gendarmes sera désormais de 50 ans pour les militaires du rang; 55 ans pour les sous-officiers subalternes; 58 ans pour les sous-officiers supérieurs; 60 ans pour les officiers subalternes; 65 ans pour les officiers supérieurs; 70 ans pour les officiers généraux.

Parfait Wilfried Douniama

NÉCROLOGIE



José Destin Mbalou alias Touré, ancien agent de la SGE-C et famille informent les parents, amis et connaissances du décès de leur père, oncle et grand-père, Joseph Mbalou, survenu le 26 mars au CHU de Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au domicile familial, sis au n°2, rue Kimbéle au quartier Sadelmi, référence arrêt de bus Dépôt.

La date de l'inhumation est fixée au 14 avril 2023 selon le programme ci-après :
10 h 30 : levée de corps à la morgue municipale du CHU;
12 heures : messe de requiem en la paroisse Saint-Kizito de Makélékélé
14 heures : départ pour le cimetière de Loukanga II
16 heures : retour au domicile et fin de la cérémonie.



La famille Ntsikavoua et enfants informent les parents, amis et connaissances du décès de leur oncle, frère et père André Ntsikavoua, agent retraité du CFCO, survenu le 31 avril 2023 à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au n° 94 de la rue Divenie, à Moutabala/Mfilou. L'inhumation aura lieu le 15 avril 2023 au cimetière privé Ma Campagne (Samba Alphonse)

UNE ADRESSE E-MAIL
POUR NOUS ADRESSER VOS ANNONCES
PLUS RAPIDEMENT

regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr



IN MEMORIAM

14 avril 2021- 14 avril 2023, il y a deux ans que Dieu avait rappelé à lui le Dr Jean Mbanga, dans sa soixante-dix septième année. En ce jour anniversaire, son épouse, ses enfants et petits fils ainsi que ses parents proches invitent tous ceux qui l'ont connu et aimé à avoir une pensée pieuse envers lui. Que Dieu lui accorde une place de choix dans son royaume. Papa, nous ne t'oublions jamais ! Tu as été un père exemplaire et un guide infatigable.



COOPÉRATION

La Russie s'engage à accroître son aide en Afrique

Prélude au deuxième sommet Russie-Afrique qui se tiendra en juillet prochain, la deuxième conférence parlementaire Russie-Afrique, tenue du 19 au 20 mars à Moscou, a fixé le cap des prochaines relations entre les deux parties, a expliqué, le 13 avril, à Brazzaville l'ambassadeur de la fédération de Russie au Congo, Gueorguy Tchepik.

Reçu en audience par le président du Sénat, Pierre Ngolo, le diplomate russe a laissé entendre que la conférence parlementaire Russie-Afrique a été une occasion donnée aux parlementaires des deux parties d'échanger leurs points de vue sur la coopération qui les lie. Gueorguy Tchepik a rappelé que cette deuxième conférence parlementaire a connu la participation du président de la Fédération de Russie, Vladimir Poutine, qui s'est exprimé devant les représentants des Parlements africains assistés des présidents des deux chambres du Parlement russe.

Il a, par ailleurs, notifié qu'au cours de ce forum, il a été décidé que la Russie allait renforcer les efforts pour renouer les relations avec l'Afrique et se concentrer sur certains points focaux dont le

secteur de la médecine et de la santé, le transfert des technologies notamment numériques, l'énergie avec l'accent sur l'énergie verte.

La Russie, a poursuivi Gueorguy Tchepik, va continuer à travailler d'une façon énergique dans le secteur de la sécurité pour conforter les efforts des pays africains, assurer leur sécurité nationale et contrer les défis en matière de sécurité. « *Le forum de Moscou a aussi abordé la coopération militaire et technique qu'on va également développer. Les représentants des pays africains, les parlementaires russes et surtout le président de la Fédération de Russie ont nettement exprimé leur soutien à l'idée d'une émergence d'un monde multipolaire plus sûr, juste plus équitable dans lequel*



Le diplomate russe échangeant avec Pierre Ngolo/Adiac

l'Afrique comme continent de l'avenir a toute sa place. La Russie soutient l'émergence de l'Afrique en tant qu'un des pôles de ce nouveau monde qui doit être débarrassé de tout ce qui reste de l'époque coloniale,

de toutes les ficelles néocolonialistes qui restent toujours et qui entravent le développement économique des pays du continent africain », a renchéri le diplomate russe. Rappelons que le président du Sénat, Pierre Ngolo,

a conduit une forte délégation parlementaire congolaise à ce forum et l'audience avec l'ambassadeur de la Fédération de Russie a été l'occasion pour lui de saluer la coopération entre les deux nations.

Jean Jacques Koubemba

MINES

Formation en gestion de l'information géoscientifique

Le ministère des Industries minières et de la Géologie a lancé, le 12 avril, à Brazzaville, en collaboration avec ses partenaires, une formation axée sur la gestion de l'information géoscientifique au profit des experts africains en vue de renforcer leurs capacités professionnelles sur la recherche et la gestion géologique et minière.

La formation se tiendra jusqu'au 21 avril et fait partie du deuxième module WP-G « Gestion de l'information géoscientifique », initié dans le cadre du programme régional d'appui panafricain à la technologie et aux sciences géologiques du partenariat Afrique-Union européenne-PanafGeo 2.

Près de trente experts minières africains participent à la session animée par des spécialistes venus d'Afrique et d'Europe. A la lumière des exposés, ils vont enrichir leurs connaissances professionnelles en matière de gestion de l'information géoscientifique. Ouvrant les travaux, le ministre d'Etat, ministre des Industries minières et de la Géologie, Pierre Oba, a souligné l'intérêt et l'enjeu de ce module de formation. Celle-ci, a-t-il indiqué, a pour objec-



Le ministre d'Etat, Pierre Oba (au milieu) ouvrant les travaux de formation, le 12 avril/Adiac

tif, entre autres, d'apporter la plus-value dans la gestion des ressources minérales nationales ; d'améliorer la visibilité

des secteurs minières africains sur le plan international et de disposer des ressources humaines qualifiées dans la ges-

tion au quotidien de l'espace géomatique.

« *La formation que nous lançons ce jour vise aussi à ai-*

der les autorités africaines dans la gestion de leurs secteurs miniers, à encourager une exploitation transparente, équitable et optimale des ressources minières pour soutenir une croissance socio-économique durable, telle que mentionnée dans la vision minière africaine des chefs d'Etat et de gouvernement en vue d'attirer de potentiels investisseurs », a renchéri Pierre Oba.

Pour les partenaires, notamment l'Union européenne, l'ambassade de France au Congo et l'Unesco, la tenue de ce module de formation vient à point nommé apporter des solutions dans la gestion de l'information géoscientifique sur le continent. L'objectif étant de garantir la meilleure gestion du secteur minier africain.

Firmin Oyé

« La formation que nous lançons ce jour vise aussi à aider les autorités africaines dans la gestion de leurs secteurs miniers, à encourager une exploitation transparente, équitable et optimale des ressources minières pour soutenir une croissance socio-économique durable, telle que mentionnée dans la vision minière africaine des chefs d'Etat et de gouvernement en vue d'attirer de potentiels investisseurs »

AGRICULTURE

Des semences de qualité pour booster la production locale

Les autorités congolaises multiplient des initiatives en vue de faciliter l'accès aux semences variées pour les producteurs locaux. Des cadres du secteur agricole se sont réunis, le 13 avril, à Brazzaville, pour esquisser les moyens de développer la filière semencière en République du Congo.

Le temps est venu de trouver des solutions à la problématique du développement du monde rural au Congo, à l'image de l'atelier de restitution des résultats de diagnostic et d'évaluation du marché de semences de maïs et du matériel de plantation de manioc dans les zones du Projet de développement de l'agriculture commerciale (Pdac) et du programme Sisca œuvrant dans ce domaine. L'atelier a mobilisé non seulement les cadres du ministère de l'Agriculture, mais aussi les représentants des institutions de recherche agronomique, les représentants de l'organe de certification et contrôle de semences...

La rencontre des spécialistes des semences visait à partager avec les acteurs clés du secteur semencier les résultats de l'étude diagnostique du secteur semencier au Congo. À cette occasion, les participants ont défini une feuille de route reposant sur la création d'une plateforme des acteurs semenciers ; adopté un modèle de partenariat public-privé et de traçabilité de semences ; identifié des



lacunes et le besoin de renforcement des capacités des acteurs ainsi que la planification de la production de semences. L'accès à des semences de qualité et à moindre coût représente un enjeu pour le secteur agricole au Congo, puisqu'il figure parmi les axes prioritaires du Plan national de développe-

ment 2022-2026. Les échanges menés au cours de cette rencontre sont une source d'informations viables, a estimé Pascal Robin Ongoka, le directeur de cabinet du ministre de l'Agriculture. Ceux-ci vont favoriser, a-t-il poursuivi, une meilleure organisation de l'accès aux semences de qualité de manière

Les participants à l'ouverture de l'atelier/Adiac durable et à un prix abordable. Le gouvernement entend donc faire de la production des semences un métier productif à part entière. « Le développement de la filière semencière passe, d'une part, par le renforcement des capacités aussi bien humaines, techniques que financières, et d'une part,

« Le développement de la filière semencière passe, d'une part, par le renforcement des capacités aussi bien humaines, techniques que financières, et d'une part, par la mise en place d'un partenariat fructueux entre les acteurs. Ainsi, la mise en place d'un cadre de concertation assorti d'une plateforme pour un partenariat public-privé de la filière semencière au Congo est une initiative qui se doit de prendre vie »

par la mise en place d'un partenariat fructueux entre les acteurs. Ainsi, la mise en place d'un cadre de concertation assorti d'une plateforme pour un partenariat public-privé de la filière semencière au Congo est une initiative qui se doit de prendre vie », a souhaité Pascal Robin Ongoka.

Précisons que la rencontre des semenciers a été organisée par le programme Sisca, une initiative sous-régionale qui vise à améliorer l'accès de 48 000 petits exploitants agricoles (femmes et hommes) aux semences de qualité au Congo, au Cameroun et en République démocratique du Congo. Ce programme milite pour le renforcement du travail engagé avec les instituts nationaux de recherche pour la sélection et la diffusion des variétés de semences ; pour le développement de la production et de la distribution des semences ainsi que le renforcement des capacités des organismes nationaux de réglementation à gérer l'ensemble du système semencier.

Fiacre Kombo

CYBERSÉCURITÉ

Impliquer les initiatives privées

Soucieux d'accroître les efforts dans la lutte contre la cybercriminalité, le Congo a investi dans la formation des entités étatiques et l'adoption des lois. Cependant, beaucoup reste à faire pour impliquer davantage les acteurs privés dans la problématique.

Au cours de ces dernières années, le Congo a renforcé son cadre légal en matière de lutte contre la cybercriminalité pour protéger ses infrastructures essentielles telles que les télécommunications, les systèmes de paiement électronique et l'approvisionnement en électricité et autres services publics. De nouvelles dispositions ont été prises en vue de mieux sécuriser les données privées, les enfants contre les images pornographiques.

Plusieurs lois ont été adoptées parmi lesquelles le projet de loi relatif à la cybersécurité et celui portant sur la lutte contre la cybercriminalité. S'agissant du projet de loi

relatif à la cybersécurité, il reconnaît l'importance des infrastructures essentielles de l'information pour le pays et identifie les risques auxquels est confronté l'usage des nouvelles technologies. Pour ce qui est du projet de loi portant sur la lutte contre la cybercriminalité, il condamne et punit, entre autres, l'abus de dispositifs et de l'association de malfaiteurs informatiques, la pornographie infantile, la xénophobie par le biais d'un système d'information, la violation des normes relatives à la publicité par voie électronique, à la prospection directe, à la cryptologie.

Outre ces différentes actions prises

par le Congo, plusieurs initiatives privées se sont multipliées en vue de faire face à ladite problématique, à l'instar de Benoît Grunemwald, expert cybersécurité chez ESET France et Afrique francophone. Dans une analyse, celui-ci s'est exprimé sur les défis à surmonter en matière de cybersécurité sur le bon déroulement des élections en Afrique cette année. Selon lui, les risques liés à la cybersécurité sont un nouveau défi pour les élections présidentielles. Il est essentiel que chacun prenne des mesures pour les atténuer, notamment en renforçant la sécurité des systèmes d'information et en formant les parties

prenantes aux bonnes pratiques en termes de cybersécurité.

« Sur le continent africain, en 2023, sept élections présidentielles ou législatives sont attendues. Les élections sont marquées par des défis de sécurité, de stabilité et de transparence. Avec l'importance de la place du numérique dans nos sociétés, un nouveau défi a émergé : la cybersécurité. Les risques liés au numérique sont nombreux, tels que des cyberattaques des systèmes électoraux, l'atteinte aux systèmes d'informations des candidats ou la désinformation », a-t-il relevé.

F.K. et Gloria Imelda Lossele

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Un plan d'installation de panneaux solaires envisagé à Pointe-Noire

Le projet Energie renouvelable, dirigé par l'entrepreneur Jolibois Delmar Bayi, a annoncé à Pointe-Noire son intention de mettre en œuvre un plan d'installation des panneaux solaires à l'issue d'une descente de l'équipe de la Fondation Telema pour l'entrepreneuriat des jeunes.

La visite avait pour objectif d'identifier les besoins et de s'enquérir des activités de la Fondation Telema qui souhaite améliorer l'accessibilité de l'énergie aux foyers congolais. Sur le terrain de production du projet Energie renouvelable, au quartier Koufouli, à Pointe-Noire, elle a installé six panneaux solaires d'une capacité de 300 watts chacun. L'énergie des panneaux installés alterne avec le courant de la société E2C.

Le concepteur du projet a commenté et reconnu que les panneaux solaires produisent l'énergie bénéfique pour l'environnement et ne rejettent aucun produit polluant comme le gaz carbonique et donc réduit l'empreinte carbone. De plus, cette énergie ralentit considérablement le réchauffement climatique.

En effet, il s'agit d'une énergie gratuite et inépuisable, les seules dépenses concernent l'achat du matériel composant l'installation. C'est une énergie idéale dans le contexte de la transition énergétique, l'énergie solaire n'émet pas de gaz à effet de serre ou de dioxyde de carbone.

« Un kit solaire permet à son utilisateur de s'épargner des soucis de l'électricité. L'installation complet peut coûter plus de 180 000 FCFA. Nous voulons faire du projet une grande structure pour changer le quotidien des Congolais. Nous avons beaucoup de sollicitations dans le cadre des formations en énergie re-



Une partie du kit d'installation des panneaux solaires/Adiac

nouvelable », a indiqué Jolibois Delmar Bayi.

Le jeune entrepreneur affirme qu'avec le financement de la Fondation Telema, il pourrait retravailler l'image de marque de sa firme et réorganiser des formations sur la transition énergétique. « Après l'obtention des fonds de la Fondation, je pourrai faciliter l'acquisition des kits solaires auprès des Congolais. J'aurai une base de données virtuelles des clients aidant à préfinancer l'acquisition des kits solaires et mieux organiser le travail de la maintenance de nos installations », a assuré Jolibois Delmar Bayi.

Pour une transition énergétique réussie, l'entrepreneur Jolibois

Delmar Bayi a l'intention de réduire les gaspillages d'énergie, d'accélérer le développement des énergies renouvelables et de former plusieurs jeunes.

« J'ai postulé à la Fondation Telema pour relancer les actions de mon entreprise. L'innovation chez nous est que nos kits sont vendus aux prix abordables par rapport aux concurrents que nous avons sur le marché. Nous faisons des kits qui ont un prix différent par rapport à la concurrence actuelle. Par exemple, un kit complet d'une puissance de 1000 watts coûte 180 000 francs, l'installation y compris », a expliqué Jolibois Delmar Bayi.

Fortuné Ibara

SANTÉ

Les droits du patient au menu d'un forum

L'Observatoire congolais des droits des consommateurs (O2CD) va organiser, du 18 au 20 avril, un forum sur les droits du patient et la redevabilité des formations sanitaires au Congo. L'objectif étant de lancer un plaidoyer en vue de doter le pays d'une charte du patient et des usagers.

Le forum vise, entre autres, à élaborer, examiner et valider la proposition d'une charte du patient avec toutes les parties prenantes avant son adoption par le ministère de la Santé ; échanger sur le rôle du comité des représentants dans le parcours du patient au sein des formations sanitaires ; créer un cadre de concertation entre les syndicats des professionnels de santé, le Réseau des associations des consommateurs (RAC) et le ministère de la Santé et enfin adopter une feuille de route pour la signature de la charte du patient par le ministre de la Santé, le RAC et les organisations des professionnels de santé.

En effet, la problématique sur le droit du patient au Congo demeure préoccupante pour certains usagers. Selon l'O2CD, l'accès de la population aux soins de qualité est l'un des défis auxquels tout système de santé fait face. Au Congo, les relations entre la population et les professionnels de santé sont émaillées de nombreuses plaintes réciproques. D'un côté, la population se plaint des mauvaises conditions d'accueil, voire de la négligence des patients, et, de l'autre, les professionnels de santé déplorent le non-respect des bonnes pratiques d'hygiène par les patients. « Cette situation pourrait être un des facteurs explicatifs de la faible utilisation des services de santé par la population, soit un taux de 24%... La proposition de la charte du patient apparaît donc comme une contribution de la société civile à la problématique de l'amélioration des droits des patients au sein des formations sanitaires », indique l'O2CD.

Le thème retenu pour ce forum, « Les droits des patients et la redevabilité des formations sanitaires en République du Congo », permettra de consolider les relations entre patients et formations sanitaires. Tout au long dudit forum, ce thème principal se déclinera en plusieurs sous-thèmes, parmi lesquels « Rôle des représentants des usagers dans les formations sanitaires » ; « Etat des lieux et leviers de l'amélioration de la qualité des relations entre patients » ; « Restitution des résultats de l'enquête Capi sur les droits des patients », etc.

L'événement de trois jours qui marquera le démarrage des activités de plaidoyer relatives à l'adoption d'une charte du patient dans le pays impliquera les membres du RAC et d'autres parties prenantes dans l'objectif de contribuer à enrichir cette charte. Celle-ci sera transmise ultérieurement au gouvernement pour servir de base de travail dans la réforme hospitalière engagée à cet effet.

Gloria Imelda Lossele

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés

ÉCONOMIE
POLITIQUE
REFLEXIONS
SPORT

SOCIÉTÉ
*
ART, CULTURE, MEDIA
INTERNATIONAL

VIENT DE PARAÎTRE

«Lubambu, l'ivresse de la mémoire» de Gabriel Kinsa

Dans un récit euphorique, Gabriel Kinsa livre son nouveau roman «Lubambu», paru chez Paari-Editeur, le 13 avril.

Gabriel Kinsa, dans une langue puissante, convoque le passé pour faire revivre un érudit nommé Tangawiss qui professa en République populaire et démocratique du Tropic. Cet enseignant modèle, attaché aux us et coutumes locales, n'hésitait pas à inculquer les valeurs du «Kimuntu / valeurs d'humanisme» à ses élèves.

Opposé à l'idéologie du Parti des travailleurs tropicaux, Tangawiss fut accusé d'avoir voulu liquider l'immortel président.

Littéralement en langue kongo, «Lubambu» veut dire faire appel à la mémoire. Dans ce roman, l'art de l'auteur apparaît dans toute sa particularité où la symphonie de la rêverie et la douceur de la mémoire se fracassent contre la violence de la réalité. La force du récit entraîne le lecteur dans les méandres d'une vie insaisissable «Ba dia nseke / perpétuel recommencement».

Extrait : «Comme je me sens seul.../ Comme je me sens captif du temps qui passe. /Comme je me sens ivre d'une mémoire sans cesse renouvelée»

À la fois comédien et metteur en scène de nombreux spectacles de contes, inspirés de la culture kongo, Gabriel Kinsa est aussi reconnu comme l'un des meilleurs conteurs francophones. Auteur de plusieurs albums de jeunesse et de CD de contes, il est aussi compositeur de musique de variétés.

Marie Alfred Ngoma



«Comme je me sens seul.../ Comme je me sens captif du temps qui passe. /Comme je me sens ivre d'une mémoire sans cesse renouvelée»

CINÉMA

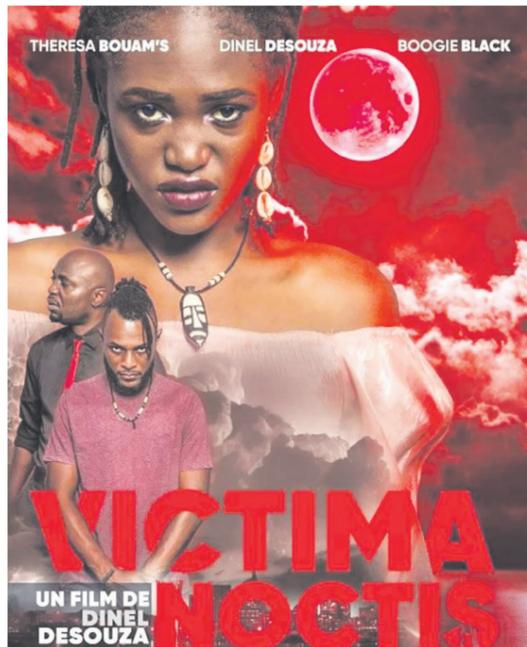
« Victima noctis », le prochain film de Dinel Desouza

Le réalisateur congolais, Dinel Desouza, est à pied d'œuvre pour la sortie d'ici à juillet de son prochain film « Victima noctis », un court métrage de vingt-six minutes.

« Victima noctis » c'est l'histoire de Luna, mariée à un homme riche, qui se voit rattraper par son passé. Alors qu'elle dort avec son mari, elle reçoit des messages menaçants de Bob, son ex petit ami. Décidée d'en finir, elle sort tard la nuit... « Dans ce film, je parle de chantage et un peu de mysticisme. Luna a eu un mauvais passé avec son ex. Alors qu'elle a trouvé le bonheur, son passé viendra à elle. Bob, son ex, la menace de publier ses photos sur internet. De peur que cela arrive, Luna décidera de se rendre chez ce dernier dans la nuit.

Mais, malheureusement, la suite sera tragique et pleine de rebondissements. Alors, ici, je parle des histoires du dernier instant de l'esprit avant de quitter le monde physique. Ce sont des cas très rares où on peut rencontrer un esprit physiquement », a confié Dinel Desouza.

A en croire les propos du réalisateur, ce film s'inspire d'une histoire vraie qu'il a maquillée avec un peu de fiction. « Une dame avait rencontré son amie au marché.



Elles ont discuté puis se sont séparées. Arrivée chez elle, dans le quartier, elle remarque une veillée et à sa grande surprise, la décédée n'était que son amie qu'elle venait de rencontrer au marché », a-t-il expliqué. Pour incarner les personnages du court métrage, Dinel Desouza avait jeté son dévolu sur Boogie black et Theresa Bouam's, ainsi que lui-même, car selon lui, ils correspondaient physiquement et parfaitement pour le casting.

Le tournage du film déjà bouclé a duré une semaine et s'est déroulé à Makélé-kélé, premier arrondissement de Brazzaville, et sur la corniche de Mpissa, à Bacongo, le deuxième arrondissement. « Dans l'ensemble, tout s'est bien passé. Sauf que c'était, souvent, des tournages de nuit autour de 23h et donc pas du tout facile. Le sommeil qui attaquait l'équipe. Mais, Dieu a fait grâce, tout s'est passé en sécurité », a partagé Dinel Desouza. Par ailleurs, il a noté que son équipe et lui sont déjà à la fin de la post production. D'ici à la fin de ce mois, le teaser de « Victima noctis » sera déjà à la

portée de tous les cinéphiles. Par ce film, Dinel Desouza souhaite sensibiliser plus d'un jeune à vivre au présent tout en pensant au futur car les deux moments de la vie sont toujours liés. « Dans «Victima noctis», j'ai touché pas mal de sujets de sensibilisation comme la conduite en état d'ivresse, les sorties nocturnes, les excès de jeunesse », a fait savoir Dinel Desouza.

Merveille Jessica Atipo

EN VENTE

Matière de lenteur
RECUEIL DE POÉSIE

Je réside dans les mots empruntés aux territoires fabuleux de la France ex-colonies de la patrie poétique je réside dans les mots droits, des mots chevilles qui me situent en langue intermédiaire entre deux pays m'agrippant deux pieds d'un homme à une tête.

Je réside dans les mots ennemis quand au grand pas le tonnerre pendant l'hiver et que les kits scolaires disparaissent et entrent dans le confort de vie avec tant de barge.

Essentiellement poète Omer Massem est universitaire et acteur culturel. Il vit à Brazzaville en République du Congo. Il est l'auteur de "Le Contain sans manche" (2011), de "Ne plus voir, Paroles altières pour Jean-Baptiste Bimbo Sombé" (2013), de "Les Fragments sauvages" (2014), "Matière de lenteur", initialement publié en édition bilingue (italien-français) en 2015, est son quatrième recueil de poésie.

15 €

les éditions +

LE DROIT DES MARCHÉS PUBLICS DANS LES ÉTATS MEMBRES DE LA CEMAC
ÉTUDE COMPARÉE

Laurent Tongo

ESSAI

Omer MASSEM

Ne laisse pas la nuit tomber sur tes épaules

POÈTES DES CINQ CONTINENTS

L'Harmattan

Roland BEMBELLY

Code des Hydrocarbures du Congo

Notes, commentaires, jurisprudence et éléments de droit comparé

Roch Cyriaque GALEBAYI

Le Commandant Marien Nguabi
(1938-1977)

Un leader charismatique et un modèle pour l'Afrique

Préface du Pr Théophile ORENGA

Jacques N'GOULOU

Paradoxe de l'agriculture congolaise

Préface de Jean-Lucien BOUMBA
Ministre de l'Agriculture, de l'élevage, de la pêche et des Grands élevages

Noëly Galoy

Les Grandes Femmes sont faites de petites filles

ÉdiLivre

Sorel Etang

L'université de la forêt
Avec les Pygmées Akas

NOUVELLES TERRES

pub

Rigobert Sabin BANZANI

Le droit de l'urbanisme au Congo
Stratégies publiques de maîtrise foncière et pratiques privées

L'Harmattan

Placide Moudoubo

PRÉSIDENTS ET MINISTRES DU CONGO-BRAZZAVILLE (1958-2021)

EDUCATION

Bientôt un complexe scolaire à Tchiminzi

La pose de la première pierre marquant le lancement des travaux de construction du complexe scolaire de Tchiminzi, situé à 60 km de Pointe-Noire, dans le district de Tchiamba Nzassi, a eu lieu le 11 avril en présence de Bruno Jean-Richard Itoua, ministre des Hydrocarbures, et de Jean-Luc Mouthou, ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation.

Le don du Groupe de la Société nationale des pétroles du Congo (SNPC) à la population de Tchiamba Nzassi s'inscrit dans le cadre des activités liées à la célébration des 25 ans de cette société. La construction du complexe scolaire de Tchiminzi, dont les travaux seront exécutés par l'entreprise Serru-top et qui dureront cinq mois, va soulager le calvaire des enfants de ce village, obligés de parcourir des dizaines de kilomètres pour rallier Tchitanzi et parfois même Tchiamba en période scolaire.

En exécutant le rituel d'usage, Jean-Félix Bitoumbou, chef de famille de Tchiminzi, a loué, au nom de la population, l'humanisme de Maixent Raoul Ominga, directeur général du Groupe SNPC qui, après avoir offert un dispensaire à sa localité et réhabilité la voie de Tchiamba Nzassi à Koundji, s'apprête à leur offrir un complexe scolaire moderne. Ce satisfecit a également été exprimé par Yves Bodler Ngongo, sous-préfet de Tchiamba Nzassi. « La population remercie le gouvernement et



ses partenaires pour toutes les actions de charité menées dans notre district. C'est le cas de ce complexe dont l'enseignement est le grand bénéficiaire. En effet, c'est l'école qui forme et produit les cadres de demain pour le bien de la société », a-t-il dit.

Le complexe scolaire de Tchiminzi sera construit pour endiguer le

phénomène de décrochage scolaire, arrêter l'exode rural et donner aux enfants des conditions optimales d'études. C'est ce que la SNPC, dans le cadre de sa responsabilité sociale, espère apporter en contribuant à l'amélioration du système éducatif dans le pays, a renchéri Marie Joseph Letembet, secrétaire général de la

Fondation SNPC, avant de présenter l'ouvrage qui s'étend sur une superficie de 2,7 hectares. Il est composé des bâtiments administratifs avec salles de classe, bloc administratif, blocs de latrines, etc., pour le préscolaire, l'école primaire et le collège.

Les logements administratifs, qui s'étendent sur deux bâtiments, sont

équipés de chambres à coucher, de salon, de douches, de toilettes... Ils sont réservés pour les directeurs du collège, de l'école primaire et des enseignants. Les ouvrages annexes qui vont meubler ce complexe sont constitués de l'installation photovoltaïque au niveau des logements du site, un forage d'une profondeur de 120 mètres avec équipement solaire, un château d'eau et six bornes fontaines de six robinets. « En procédant à cette pose de la première pierre pour la construction du futur complexe scolaire où seront formés demain les cadres de notre chère République, je me sens particulièrement heureux en posant ce geste qui est une façon d'apporter notre modeste contribution à l'épanouissement de la communauté, notamment sur le plan culturel et éducatif », a dit Maixent Raoul Ominga. Il a demandé à la population d'accompagner et de faciliter la tâche de l'entreprise par la protection des équipements.

Hervé Brice Mampouya

MAIRIE DE POINTE-NOIRE

Evelyne Tchitchelle rappelle l'éthique et la déontologie professionnelles

Le maire de la ville océane, Evelyne Tchitchelle, a effectué une descente, le 12 avril, dans les arrondissements Emery-Patrice-Lumumba et Loandjili, avant de la poursuivre dans les cinq autres arrondissements. A cette occasion, elle a indiqué que ce ne sera jamais par des actions désespérées que la situation financière de la ville sortira de l'ornière.

« Vous pouvez être sûrs que la lourde responsabilité qui m'a été confiée, celle de présider aux destinées du Conseil départemental et municipal de la ville de Pointe-Noire, officiellement depuis le 25 septembre 2022, exige de moi vis-à-vis de vous, franchise, vérité et sincérité, par ce que notre ville connaît des réelles difficultés sur le plan de son développement local car l'image qu'elle reflète aujourd'hui est méprisable. En considérant ainsi la dégradation criante des voiries urbaines, le manque d'éclairage public à certains endroits, la récurrente question des actes de trouble à l'ordre public et autres », a déclara-

le maire. Elle a ajouté que lorsque l'économie est malade, le social court le risque d'être contaminé.

Evelyne Tchitchelle a ainsi dénoncé quelques antivaloirs constatés dans les différentes mairies d'arrondissement, à travers le recouvrement des recettes municipales, le respect des heures de travail, la délivrance frauduleuse de certaines pièces administratives, l'inconscience professionnelle et autres. « Les recettes de la mairie ne représentent pas un patrimoine familiale pour les agents de la mairie », a-t-elle signifié.

En outre, elle a exhorté les chefs de quartier, les chefs de bloc et les habitants à travailler en étroite collabo-



Le maire de Pointe-Noire s'adressant aux agents de la mairie du premier arrondissement

ration des chefs de quartier qui doivent combattre les actes d'incivisme perpétrés par les habitants. Certains continuent de déverser les ordures ménagères et les eaux usées dans les caniveaux et sur la chaussée. La sécurité est l'affaire de tous, si les parents et les chefs de quartier ne dénoncent pas les fauteurs de trouble qui sont pour la plupart nos enfants, la police ne fera pas de magie pour retrouver les auteurs et les coupables des crimes. Vous ne devez donc pas continuer à protéger ces bandits, ces lions car ils finiront par vous dévorer vous-mêmes un jour », a-t-elle prévenu.

Notons qu'au cours de cette descente, le maire a assuré que le gouvernement a mis quelques moyens à la disposition de sa ville en vue de résoudre sous peu certains problèmes routiers et l'éclairage public à l'aide des panneaux solaires, fruit d'un accord de la mairie de Pointe-Noire avec une société.

Séverin Ibara

« Vous pouvez être sûrs que la lourde responsabilité qui m'a été confiée, celle de présider aux destinées du Conseil départemental et municipal de la ville de Pointe-Noire, officiellement depuis le 25 septembre 2022, exige de moi vis-à-vis de vous, franchise, vérité et sincérité, par ce que notre ville connaît des réelles difficultés sur le plan de son développement local car l'image qu'elle reflète aujourd'hui est méprisable. En considérant ainsi la dégradation criante des voiries urbaines, le manque d'éclairage public à certains endroits, la récurrente question des actes de trouble à l'ordre public et autres »

ration avec les services de police et de gendarmerie en vue de dénoncer et mettre un terme au phénomène « bébés noirs », aux nuisances sonores occasionnées par les églises, les débits de boissons et le problème de l'insalubrité. « C'est ici aussi l'occasion d'attirer l'at-

MOYEN-ORIENT

L'Iran et l'Arabie saoudite normalisent leurs relations diplomatiques

Une équipe technique iranienne est arrivée, le 12 avril, à Riyad (Arabie saoudite), pour préparer le terrain à la réouverture des missions diplomatiques.



Nasser Kanaani / DR

Le porte-parole du ministère Iranien des Affaires étrangères, Nasser Kanaani, a décrit la visite comme

«une nouvelle étape» dans la mise en œuvre de l'accord négocié par la Chine entre Téhéran et Riyad, sur la

reprise des relations officielles bilatérales et des activités diplomatiques de leurs bureaux politiques et consulaires dans les deux pays, selon un communiqué.

Nasser Kanaani a indiqué que la délégation iranienne, accueillie par les responsables saoudiens à son arrivée, allait mettre en œuvre les mesures nécessaires à la réouverture de l'ambassade d'Iran à Riyad ainsi que de son consulat général et de son bureau de représentation auprès de l'Organisation de la coopération islamique à Djeddah. Il a ajouté que des efforts étaient en cours pour rouvrir les missions diplomatiques iraniennes avant le début du pèlerinage du Hajj à la fin du mois de juin.

Rappelons que l'Arabie saoudite et l'Iran ont conclu, en mars, un accord prévoyant la reprise des relations diplomatiques et la réouverture des ambassades ainsi que des missions dans les deux pays dans un délai de deux mois.

Par ailleurs, les ministres iranien et saoudien des Affaires étrangères se sont rencontrés, le 6 avril, à Pé-

kin, pour sceller la réconciliation des deux puissances du Moyen-Orient, après des années de forte tension. « Les deux parties ont convenu de développer leur coopération dans tous les secteurs, afin d'assurer la sécurité et la stabilité de la région ». Le ministre iranien des Affaires étrangères, Hossein Amir-Abdollahian, et son homologue saoudien, Fayçal ben Farhan Al-Saoud, ont signé une déclaration commune annonçant la reprise pratique des relations diplomatiques officielles.

La Chine, qui a permis la reprise du dialogue en organisant à Pékin des négociations, a dit, par la voix de la porte-parole de la diplomatie chinoise, Mao Ning, vouloir travailler « avec les pays de la région pour mettre en œuvre des initiatives, afin de promouvoir la sécurité, la stabilité et le développement ».

L'Arabie saoudite avait rompu ses liens diplomatiques avec l'Iran en 2016 en réponse aux attaques contre les missions diplomatiques saoudiennes en Iran après l'exécution par le royaume d'un religieux chiite.

Yvette Reine Nzaba

PRIME DE PRÉSENCE

Les Diables rouges répondent au ministre des Sports

Après l'annonce de la suppression de la prime de présence ou de participation des joueurs de l'équipe nationale par le ministre des Sports, la réaction des professionnels congolais ne s'est pas fait attendre.

Les Diables rouges ont écrit, le 11 avril, une lettre au ministre des Sports dans laquelle ils ont tenu à rappeler leur fierté de porter les couleurs de l'équipe nationale, un attachement qui n'a pas des prix à leurs yeux. « Nous aimons le Congo de tout cœur et nous sommes fiers de porter les couleurs de l'équipe nationale », ont-ils souligné, balayant d'un revers de la main toutes vellétés de mercenariat. « Nous ne venons pas pour nous enrichir au Congo mais au contraire, par pur patriotisme, nous dépensons de notre poche pour rejoindre notre sélection nationale. Puis nous partageons cette joie avec nos familles, nos proches qui vivent au Congo quel que soit le résultat car nous estimons qu'il y a plus de bonheur à donner qu'à recevoir », ont-ils soutenu, en guise de réponse au contenu de la circulaire datant du 29 mars.

La note pour laquelle les joueurs se disent déçus de l'avoir appris sur les réseaux sociaux et non en interne précisait, en effet, que le statut des joueurs de l'équipe nationale de football ne saurait être monnayé, ajoutant que désormais, seules les primes liées

aux performances sportives, primes de victoire, du match nul et de qualification seront payées par les services financiers du ministère en présence des représentants de la fédération. L'affirmation selon laquelle la prime de présence était octroyée sans motifs légitimes est la goutte d'eau qui a fait déborder le vase. Les joueurs de l'équipe nationale ont mis en avant les risques du métier comme étant une raison suffisante. Pour eux, l'intensité qu'ils mettent à chaque entraînement et matches les expose à des éventuelles blessures pouvant précipiter la fin d'une carrière. Une fois la carrière terminée, ils ne servent plus à rien. « Vous nous demandez des résultats sur le terrain. Mais faites-vous le nécessaire en dehors ? Nous réclamons notre dû qui relève de nos droits. Inutile de vous rappeler qu'être footballeur est un métier où l'on consacre sa vie et son corps. Nous prenons les risques à chaque entraînement et match, ignorant qu'ils peuvent être les derniers », ont-ils commenté.

Les Diables rouges se disent ouverts au dialogue et exigent que le ministère paie leur prime de



Les Diables rouges réagissent à la circulaire du ministre des Sports Adiac

présence du dernier regroupement comptant pour les troisième et quatrième journées des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations pour montrer sa bonne volonté. La note, ont-ils signifié, a été prise après le stage.

Toutefois, ils ont rappelé au ministre les efforts qu'ils avaient consentis pendant que le pays était secoué par une crise financière. « Vous nous avez demandé de baisser nos primes. Et nous l'avons accepté pour

le bien du pays. Aujourd'hui, on se retrouve avec les arrières des remboursements, des primes du staff et joueurs et salaire du coach. Mais nous avons toujours fait de notre mieux et fait abstraction de tout cela afin de nous concentrer sur l'objectif majeur qui est la qualification pour la prochaine CAN », précise la lettre

La dernière participation du Congo à la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations

(CAN) remonte à 2015, en Guinée équatoriale, au cours de laquelle les Diables rouges avaient terminé à la cinquième place. Ayant en ligne de mire la qualification pour la prochaine édition, les joueurs souhaitent que tous les acteurs impliqués se donnent « les moyens d'aller le plus loin pour revivre les joies de 2015 qui nous rassemblent tous et qui égaient nos supporters, notre population et notre nation », ont-ils conclu.

James Golden Eloué